THEME:LES BENEFICES DES PRATIQUES RESTAURATIVES POUR LA REINSERTION DES ENFANTS EN CONFLIT AVEC LA LOI (ECL) ET DES ENFANTS PRIVES DE LIBERTES (EPL).









MERCI D'AVOIR DONNE DES INSTRUCTIONS POUR LE SEPARER DES ADULTES . VU LA SITUATION

JE PROPOSE QUE LES PARENTS

DE L'ENFANT AINSI QUE LA VICTIME SOIENT CONTACTES EN VUE DE PROCEDER A UN REGLEMENT à L'AMIABLE.

JE VAIS APPELER UN AGENT DU BNCE-TOGO POUR LUI APPORTER DU SOUTIEN.





MONSIEUR LE C.B. MERCI POUR CE REFLEXE QUE









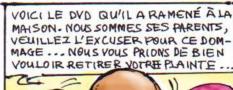
















MONSIEUR LES AGENTS,

